

2 Politique

Signature de convention Gabon-Chine/Projet TNT Gabon

Opportunité pour le développement de l'audiovisuel

M.A.M
Libreville/Gabon

L'acte a été posé, hier, à la Primature entre le chef de gouvernement, Daniel Ona Ondo, et le vice-président de la société Start-Times communication Network Technology Co-Ltd, Xun Gu. Il s'est agi de trois types de contrat : l'exploitation, le commercial et la convention d'actionnariat.



Photo : M.A.M

La partie chinoise conduite par l'ambassadeur de Chine au Gabon.

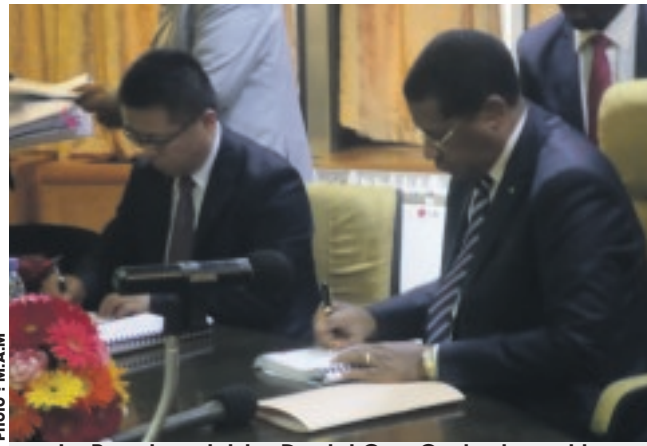


Photo : M.A.M

Le Premier ministre Daniel Ona Ondo signant la convention concernant le projet TNT Gabon.

LA cérémonie officielle de signature des contrats et convention sur le financement de la migration de la télévision analogique vers le numérique a eu lieu hier à la Primature. C'est en sa qualité de président du comité de pilotage du projet TNT Gabon que le Premier ministre, Daniel Ona Ondo, a présidé la cérémonie de signature des contrats d'exploitation,

commercial et la convention d'actionnariat concernant le "Projet de migration de la télévision analogique vers la télévision numérique de terre en République Gabonaise". En présence, entre autres, des ministres Pastor Ngoua N'Neme (Économie numérique), Denise Mekam'ne (Communication), Gabriel Tchango (Commerce), Christian Magnagna (Bud-

get) et de Régis Immongault Tatami (Promotion des Investissements). Le lieu était indiqué pour le vice-président de la société chinoise Start-Times, Xun Gu, de remercier les autorités gabonaises. Et ce, pour la confiance placée en elle dans l'aboutissement de ce chantier. Aussi, Xun Gu a redéfini l'objectif dudit projet qui est de favoriser la révolu-

tion sur le secteur des médias. Ainsi, croit-il qu'"avec le comité de pilotage, nous pouvons, à travers ce projet, offrir une nouvelle opportunité pour le développement du secteur de l'audiovisuel gabonais". Non sans indiquer que la partie chinoise est prête à consentir tous ses efforts pour garantir la réussite du projet TNT Gabon.

Pour la partie gabonaise, par la voix de Daniel Ona Ondo, c'est également l'occasion de se féliciter des mesures de l'enjeu que représentent les Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) prises par les autorités. Toutes choses qui, dira le chef de gouvernement ont pour but de "soutenir le développement, la prospérité et

l'émergence du Gabon". Par ailleurs, ce projet confié à la migration de la télévision analogique vers la numérique de terre participe selon le Gabon, du processus qui vise à atteindre ces objectifs. Le chef du gouvernement n'a pas manqué d'indiquer le bien-fondé de ce partenariat. "C'est le lieu d'indiquer qu'au titre du plan d'affaires proposé par cette entreprise, la mise en œuvre de la TNT va s'appuyer sur un partenariat public/privé qui devra assurer l'exploitation, la commercialisation et la maintenance du réseau TNT, ainsi que le remboursement du financement du projet", a souligné le Premier ministre. Toutefois, Daniel Ona Ondo a tenu à relever que "la mise en œuvre d'un tel investissement devrait aller de pair avec un cadre institutionnel adéquat apte à en garantir l'efficacité".

Elections partielles

La Cénap confirme les résultats provisoires

SM
Libreville/Gabon

Après consultation des procès-verbaux, par les membres de la Commission électorale nationale autonome et permanente (Cénap), réunis en Assemblée plénière hier au siège de l'institution, les résultats provisoires des Partielles dans la province du Woleu-Ntem (député) et celle de la Ngounié (sénateurs) ont été annoncés par le ministre de l'Intérieur, Guy Bertrand Mapangou.



Photo : SM

Le ministre de l'intérieur, Guy Bertrand Mapangou, annonçant officiellement les résultats.

officiellement donné les résultats des élections partielles du 08 août dernier, conformément à la loi électorale. Ceci, suite à une réunion de l'Assemblée plénière des membres de la Commission

électorale nationale autonome et permanente (Cénap). Présidées par le patron de la Cénap, René Aboghe Ella, ces assises ont été ouvertes par une minute de silence observée en la mémoire du



Photo : SM

Les membres et conseillers de la CENAP, ont rendu un dernier hommage au doyen, Alexandre Ndao Rilogue.

questeur de l'institution (représentant l'opposition), Alexandre Ndao Rilogue, décédé récemment. Essentiellement consacrée aux élections partielles du 08 août dernier,

la réunion de l'Assemblée plénière a consisté à consulter les procès-verbaux relatifs à ces scrutins ayant concerné les communes de Bitam (Législative) et Medouneu et Lébamba (Sénatoriales).

A Bitam, c'est le candidat de l'Union nationale (UN, opposition), Patrick Karim Eyogo Edzang qui l'emporte avec 47,98% des suffrages. Pour la commune de Medouneu et le département du Haut-Como, c'est le candidat indépendant, Ndong Nkoghe qui a gagné avec 51,43% de suffrages. Flavien Nzengui Nzoundou sauve les meubles à Lébamba pour le Parti démocratique gabonais (PDG, pouvoir), avec 65% de suffrages (lire résultats par ailleurs). A noter que les résultats définitifs seront proclamés par la Cour constitutionnelle, conformément à la loi.

LES RESULTATS PROVISOIRES DES ELECTIONS PARTIELLES DU 08 AOÛT 2015

I - En ce qui concerne l'élection d'un député à l'Assemblée Nationale

Province du Woleu-Ntem
Commune de Woleu-Ntem (Député)

Voix valides	10871
Voix nulles	2400
Bulletins blancs ou nuls	81
Bulletins exprimés	13352
Taux de participation	66,05%

Candidat	Parti	Voix	Pourcentage
1- FORTS EDOUARD Patrick Karim	CPE (UNION NATIONALE)	1128	47,98%
2- NGOUNI NGOUNI Flavien	PDG	1009	41,57%
3- NGOUNI NGOUNI	Indépendant	300	10,45%

II - En ce qui concerne l'élection de Sénateurs au Sénat

Province de la Ngounié
Commune de Lébamba

Voix valides	30
Voix nulles	20
Bulletins blancs ou nuls	0
Suffrages exprimés	30
Taux de participation	100%

Candidat	Parti	Voix	Pourcentage
1- NGOUNI NGOUNI Flavien	PDG	18	60%
2- NGOUNI NGOUNI	PDG	7	23%

Province de l'Haut-Como
Commune de Medouneu

Voix valides	18
Voix nulles	0
Bulletins blancs ou nuls	0
Suffrages exprimés	18
Taux de participation	100%

Candidat	Parti	Voix	Pourcentage
1- NGOUNI NGOUNI	Indépendant	11	61,11%
2- NGOUNI NGOUNI	PDG	7	38,89%